

COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE A L'ACTION CONTRE SYNERGIE HUISSIERS 13, LES EXPULSIONS ET LA FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE

Attendu que les expulsions locatives sont une honte et constituent une atteinte à la vie et à la dignité des personnes qui, avec la fin de la trêve hivernale, vont du jour au lendemain perdre leur logement et se faire virer de chez elles ;

Attendu que les expulsions ont par ailleurs explosé en France depuis l'ignoble loi Kasbarian-Bergé (+ 87 % de procès-verbaux d'expulsion et +23 % d'interventions de la force publique rien qu'entre 2023 et 2024) et qu'à Marseille, en 2023, 16000 personnes se sont retrouvées à la rue ;

Considérant qu'il est devenu impossible de se loger décemment à Marseille (et dans les autres grandes villes) si on ne gagne pas une fortune et qu'on est pas bien sous tous rapports ;

Considérant que les propriétaires et le capital immobiliers, eux, se portent à merveille et se gavent toujours plus sur le dos des gens et des Marseillais-es : augmentation des loyers, vacance spéculative (57 000 logements vides à Marseille), explosion des locations saisonnières (de 4500 à 16000 annonces sur la plateforme AirBnB entre 2016 et 2022 dans la ville), etc. ;

Considérant que les huissiers sont les larbins et les hommes de main de ces vautours immobiliers, et qu'ils jouent un rôle central dans toute cette misère, en utilisant des méthodes violentes pour intimider et saisir l'argent et les meubles des personnes qui ont des dettes, pour menacer et expulser physiquement les locataires et les squats, pour mettre à la rue des familles entières ;

Considérant que, pour toutes ces bonnes raisons, tout le monde déteste les huissiers ;

Nous, les Commissaires de justice du peuple, avons ce 1^{er} avril 2025 prononcé l'expulsion de SYNERGIE HUISSIERS 13, l'un des plus gros cabinets d'huissiers des Bouches-du-Rhône, et appelons à multiplier ce genre d'actions partout ailleurs, afin de signifier aux propriétaires et à tous les expulseurs que, pour eux aussi, c'est la fin de la trêve.

Les Commissaires de Justice du Peuple
Marseille, 1^{er} avril 2025



COMMANDEMENT D'ARRÊTER LES EXPULSIONS (et de laisser les gens tranquille)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ et le : PREMIER AVRIL

NOUS, LES COMMISSAIRES DE JUSTICE DU PEUPLE
dont le siège est sis à 1312 BOULEVARD DE LA RÉVOLUTION

À :
SYNERGIE HUISSIERS 13, CAROLINE PLAISANT ET TOUS VOS « CHERS CONFRÈRES »
où étant et parlant comme il est dit dans le procès-verbal de tes morts

À LA DEMANDE DE :
LES GENS

AGISSANT EN VERTU DE :
LA JUSTICE (LA VRAIE) ET LA MÉMOIRE DES BLACK AMAZONS D'ATLANTA

NOUS VOUS FAISONS LE COMMANDEMENT A COMPTER D'AUJOURD'HUI :

- D'arrêter de mettre à la rue et d'emmerder les gens qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts ;
- D'arrêter de vous faire plein de thunes sur la misère des autres ;
- De mettre vos locaux et tous vos biens à disposition des personnes qui n'arrivent pas à se loger à cause des propriétaires et des vautours que vous représentez ;
- De rendre l'argent et les meubles que vous avez volés aux familles endettées pour rembourser leurs créanciers de merde ;
- De quitter immédiatement vos fonctions et d'abolir votre profession de merde (et la propriété privée)

TRÈS IMPORTANT

À défaut, passé le délai d'aujourd'hui, nous nous verrons contraint-e-s de procéder à votre expulsion et à celle de toutes les ordures de votre chef et dans votre genre, si nécessaire avec l'assistance du Cortège de tête, d'une serrurière transpalettes gilet-jaune et de déménageuses à la cloche de bois.

**NON AUX EXPULSIONS !
TOUT LE MONDE DÉTESTE LES HUISSIERS !
LOGEMENT POUR TOU-TE-S !**